



Monsieur le Président,

Notre ministère depuis le début de l'année est secoué par une mobilisation déterminée de ses agents pour la défense de leurs missions , de leurs moyens et de leurs conditions de travail.

La volonté actuelle de transformer l'essence même de la Fonction Publique remet en cause le statut du fonctionnaire et ce pour quoi il a été créé .

Nier les principes républicains garants des notions d'égalité, de responsabilité et d'indépendance des fonctionnaires (aussi vis à vis du pouvoir politique) au profit de la contractualisation ne peut qu'annoncer des dérives au détriment de chaque citoyen.

Dans le cadre d'une fin "annoncée" des instances CHSCT, Commissions Administratives Paritaires, le principe fondamental de la participation des agents publics via leurs représentants, au fonctionnement des services et à l'examen des décisions prises sur leurs carrières, disparaît purement et simplement.

Pour la DGDDI , le contexte actuel du Brexit exhume la réalité des coupes franches d'effectifs, de fermetures de services, de réorganisations subies par la douane durant trois décennies, ainsi que l'absence de revalorisation récurrente.

Depuis début mars, les douaniers exaspérés expriment leur colère à travers tout le territoire par de multiples actions .

L'action sociale n'est pas épargnée, sous prétexte de modernisme et de mutualisation, les délégations à force d'amputations, de plan annuel de réduction d'effectifs, ne subsistent plus qu'avec un délégué souvent, auquel tous les moyens d'actions sont retirés au profit d'une mutualisation uniformisée des décisions , des marchés et des orientations nationales.

En guise de dialogue social , en réponse au mouvement, la direction des Douanes entre autres menaces disciplinaires, utilise la confrontation des fonctionnaires de police pour chasser les douaniers de leur poste de travail : deux administrations régaliennes qui se doivent main forte (comme le stipule leur engagement par l'article 53-2 du code des Douanes acté sur chaque commission d'emploi), mises face à face par leur propre ministère ?

Quelle image renvoie une nation protectrice de ses citoyens par de telles décisions ?

Aussi, face au silence du Ministère , pratiquant le non dialogue social , qui bafoue nos prérogatives et choisit la répression ou le silence en guise de réponse à nos revendications, la représentativité douanière du CDAS 64 fait le seul choix possible : celui de l'action et du boycott de cette séance.